

DELIBERATION CFVU-089-2021

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 17 juin 2021 ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 16 septembre 2021,

Objet de la délibération : Modification des modalités de contrôle des connaissances – Faculté de Santé

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 27 septembre 2021 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Les MCC de :

- l'UE "Biologie cellulaire : applications pratiques" du Master 1 Biologie-Santé
- l'UE "Biologie cellulaire : applications pratiques" du Master 1 Sciences du Médicament
- l'UE Optionnelle dite "MAJEURE" d'Anatomie

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour.

Christian ROBLÉDO

Président de l'Université d'Angers

Signé le 30 septembre 2021

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 6 octobre 2021

Fiche de modification des maquettes de formation

- § **UFR : SANTE** **Avis favorable du Conseil du D partement M decine du :**
14/09/2021
- § **Passage   la CFVU du :** 27/09/2021
- § **Rentr e universitaire: 2021-2022**

Formation concern e :  tudes m dicales (enseignement Optionnel 1^{er}-2^{ me} cycle)

*Enseignement de l'Optionnel MAJEUR d'**Anatomie** (Pr Henri-Dominique FOURNIER)*

Nature de la modification (merci de cocher la case) :**Structure :**

Cr ation ou modification ou d placement d'UE / EC

Changement d'ECTS

Mise en place ou retrait de parcours

Modalit s de contr le des connaissances :

Modification des conditions de validation

Modification de coefficient(s)

Modification d' preuve(s) (nature, dur e...)

Charges d'enseignement :

Modification du volume horaire

Mutualisation ou d mutualisation

Incidence financi re

(joindre un argumentaire)

§ **Avis et remarques  ventuelles de la CFVU :**

Détail de la modification à compléter au verso :

Joindre les 2 maquettes

voir Maquette de formation ci-jointe, sur Diapo, avec modification

Détail de la modification :

Joindre les 2 maquettes

Intitulé des éléments	2021/2022
Enseignement Optionnel MAJEUR d'Anatomie	<p>Présence aux séances (1 absence justifiée autorisée)</p> <p>Contrôle continu des acquis (Tutorat d'Anatomie Virtuelle)</p> <p>Présence aux dissections</p> <p>Evaluation du Book d'Anatomie (noté sur 20)</p> <p><u>ORAL : 30 mn par étudiant :</u></p> <p>présentation d'un ou deux dessins au tableau à des fins d'enseignement (20 mn/ noté sur 20)</p> <p>évaluation sur cartes anatomo-cliniques (Flaschcards) (10 mn/ noté sur 20)</p> <p>Note finale ramenée sur 20</p> <p>Moyenne pour être admis : 10/20 (30/60)</p> <p>Mêmes modalités pour la session 2 de rattrapage</p> <p>-----</p> <p>En remplacement de 2020/2021:</p> <p>Règles de validation :</p> <ul style="list-style-type: none">- Présence aux séances (1 absence justifiée autorisée)- Contrôle continu: obtention de tous les acquis 3D (QCM corrects après lecture des vidéos tutorielle d'anatomie 3D)- Presence aux séances de dissection- Examen final avec : examen écrit (note/40) : 5 dessins à légender, 1 dissection en 3D à commenter durée 1h,

examen oral (note/40) : 1 dessin au tableau noir 1 mémoire de présentation d'un sujet anatomo-clinique (2 pages maximum)

Validation du parcours si note moyenne minimale de 10/20 (50/100) et validation des acquis sur la plateforme d'anatomie.

2^{ème} session (rattrapages):

- Contrôle continu non conservé pour la 2^{ème} session
- présentation de planches d'anatomie 3D sur les sujets non maîtrisés de l'oral de la 1^{ère} session. (examen oral, note minimale de 10/20)

Fiche de modification des maquettes de formation

UFR : SANTE Avis favorable du Conseil d'UFR du : 16/09/2021

§ **Passage   la CFVU du : 27/09/2021**

§ **Rentr e universitaire: 2021-2022**

Formation concern e : Master 1 mention Biologie-Sant  (*M decine-Ma eutique-Sciences*)

UE « Biologie cellulaire : applications pratiques » (6 ECTS)

NB : UE  galement propos e (mutualisation) dans le cadre du M1 mention Sciences du M dicament (Pharmacie)

Attention : UE **non** mutualis e avec l'UFR Sciences

Nature de la modification (merci de cocher la case) :

Structure :

Cr ation ou modification ou d placement d'UE / EC

Changement d'ECTS

Mise en place ou retrait de parcours

Modalit s de contr le des connaissances :

Modification des conditions de validation

Modification de coefficient(s)

Modification d' preuve(s) (nature, dur e...)

Charges d'enseignement :

Modification du volume horaire

Mutualisation ou d mutualisation

Incidence financi re

(joindre un argumentaire)

§ **Avis et remarques  ventuelles de la CFVU :**

Détail de la modification à compléter au verso :

Joindre les 2 maquettes

*voir Maquette de formation ci-jointe, sur Diapo, avec modification***Détail de la modification :**

Joindre les 2 maquettes

Intitulé des éléments	2020/2021	2021/2022
UE « Biologie cellulaire : applications pratiques » (6 ECTS) Biologie-Santé	<p><u>1^{ère} session :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence obligatoire aux ED/TP - Rédaction d'un court rapport des résultats des ED/TP : note sur 20, comptant pour les 2/3 de la note de l'UE, conservation de la note en 2^{ème} session - examen de 15 QCM au maximum (sur SIDES), d'une durée de 30mn, comptant pour 1/3 de la note de l'UE. <p>Validation de l'UE avec une note minimale de 10/20</p> <p><u>2^{ème} session :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Conservation de la validation de la Présence obligatoire aux ED/TP - Conservation de la note (1^{ère} session) de la Rédaction d'un court rapport des résultats des ED/TP, - examen de 15 QCM au maximum (sur SIDES), d'une durée de 30 mn, comptant pour 1/3 de la note de l'UE. <p>Validation de l'UE avec une note minimale de 10/20</p>	<p><u>1^{ère} session :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence obligatoire aux ED/TP - Rédaction d'un court rapport sous forme de poster des résultats des TP, avec présentation orale (10min): note sur 20 comptant pour les 2/3 de la note de l'UE - Examen de 15 QCM au maximum (sur SIDES), d'une durée de 30min, comptant pour 1/3 de la note de l'UE <p>Validation de l'UE avec une note minimale de 10/20</p> <p><u>2^{ème} session :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Conservation de la validation de la Présence obligatoire aux ED/TP - Conservation de la note (1^{ère} session) de l'examen (QCM SIDES), <p>1 oral de présentation d'un article (10 min), en rapport avec le sujet des TP, donné une semaine avant. Note sur 20.</p> <p>Validation de l'UE avec une note minimale de 10/20</p>

UE « Biologie cellulaire : applications pratiques » (9 ECTS) Sciences du Médicament	idem	idem
---	------	------